

C H A M P A G N E P A U L L E B R U N
C O N D I T I O N S G E N E R A L E S D E V E N T E

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Champagne Paul Lebrun est producteur de champagne en France.

Les présentes CGV s'appliquent à l'ensemble des ventes réalisées par Champagne Paul Lebrun pour les produits et services proposés en notre cellier et sur le site Internet <https://www.champagne-paul-lebrun.fr/>. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Les CGV sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières mentionnées lors de la commande.

Les CGV sont communiquées à tout Client préalablement à la passation de commande et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Elles sont accessibles à tout moment sur le Site. Les CGV pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur à la date de passation de la commande. Le Client doit donc s'assurer de la disponibilité de ce document d'où l'importance de son téléchargement à des fins de documentation, de référence future et de reproduction à l'identique.

ARTICLE 2 – ACCEPTATION DES CGV

L'acceptation des CGV se matérialise par une case à cocher lors de la validation du formulaire de commande. Le contrat conclu avec Champagne Paul Lebrun est constitué uniquement des CGV et des conditions particulières mentionnées dans le récapitulatif de la commande (Ci-après « le Contrat »). Toute condition contraire du Client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à Champagne Paul Lebrun, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Restriction d'âge : les mineurs ne sont pas autorisés à passer commande sur le Site.

L'article L3342-1 du Code de la Santé Publique interdit la vente de boissons alcooliques à des mineurs. Par conséquent, lorsqu'il commande des boissons alcoolisées sur le Site, le Client déclare être âgé de plus de dix-huit (18) ans.

Tout justificatif d'identité pourra être demandé au Client et toute commande passée par une personne qui s'avérerait être âgée de moins de dix-huit (18) ans pourra être annulée.

ARTICLE 3 – IDENTITE DU VENDEUR – SERVICE CLIENTS

La société Champagne VIGNIER LEBRUN est une société anonyme immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 329 737 175 et dont le numéro de TVA intracommunautaire est : FR08329737175, ayant siège social 65 rue Nestor Gaunel - 51530 CRAMANT (Ci-après dénommée : « Champagne Paul Lebrun »).

Le service client de Champagne Paul Lebrun peut être contacté pour toute question ou information :

- Par e-mail à l'adresse suivante : champagne.vignier-lebrun@orange.fr
- Par téléphone : au 03.26.57.54.88 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, sauf jours fériés.

ARTICLE 4 – DEFINITIONS

Les termes et expressions identifiés par une majuscule dans le cadre du Contrat auront la signification mentionnée ci-après, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel :

CGV: désigne les présentes conditions générales de vente.

Client: désigne toute personne physique ou morale ayant la capacité juridique de contracter agissant en qualité de consommateur ou de professionnel, à l'exception de toute personne physique âgée de moins de dix-huit (18) ans.

Contrat : désigne les CGV ainsi que les conditions particulières convenues lors de la commande sous forme de devis ou de commande en ligne.

Domaine : désigne le domaine Champagne Paul Lebrun situé à l'adresse suivante : 65 rue Nestor Gaunel - 51530 CRAMANT.

Prestation: désigne les prestations proposées par Champagne Paul Lebrun sur le Site, telles que des visites avec expériences.

Produit: désigne les produits proposés à la vente par Champagne Paul Lebrun sur le Site.

Site: désigne le site internet accessible à l'adresse suivante : <https://www.champagne-paul-lebrun.fr/>.

ARTICLE 5 – PRODUITS ET PRESTATIONS PROPOSES

5.1 – Description des Produits et Prestations

Les caractéristiques principales des Produits et Prestations, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable, sont présentées sur le Site.

Le Client a la possibilité de poser des questions sur les caractéristiques d'un Produit ou d'une Prestation en adressant une demande par email à l'adresse suivante : champagne.vignier-lebrun@orange.fr

Mise en garde sur les produits alcoolisés :

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération. La consommation de boissons alcoolisées pendant la grossesse, même en faible quantité, peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'enfant.

5.2 – Disponibilité des Produits et Prestations

Les offres de Produits et de Prestations sont valables tant qu'elles sont annoncées sur le Site et dans la limite des disponibilités.

En cas d'indisponibilité, Champagne Paul Lebrun en informe le Client et peut soit annuler la commande, soit lui proposer une date ultérieure de livraison. Le Client sera, le cas échéant, remboursé des sommes qu'il a versées au titre de la commande annulée au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date d'annulation de la commande. Le Client est informé que, pendant les périodes de forte affluence, comme par exemple pendant les fêtes de fin d'année, le risque d'indisponibilité peut être plus important.

5.3- Conditions de stockage des Produits

Le Client est informé que les conditions de stockage sont déterminantes pour préserver la qualité d'un champagne ou de tout autre vin. Il s'agit en effet d'un produit « vivant ».

Il est donc essentiel de le stocker à l'abri de la lumière, et à une température constante comprise entre 10°C et 15°C, Hygrométrie >70%.

ARTICLE 6 – CREATION D'UN COMPTE PERSONNEL

Pour passer une commande sur le Site, le Client doit créer préalablement un Compte personnel (Ci-après « Compte personnel »).

6.1 – Procédure de création : Pour créer un Compte personnel, le Client doit se rendre sur le Site et compléter les champs obligatoires du formulaire d'inscription. Chaque Client ne peut créer qu'un seul profil pour son compte personnel.

6.2 – Gestion des identifiants : Les identifiants, login et mot de passe, permettant d'accéder au Compte personnel sont choisis par le Client en tenant compte des disponibilités compte tenu des identifiants d'ores et déjà créés par d'autres Clients. Ces identifiants sont strictement personnels et doivent être gardés secrets par le Client sous sa responsabilité. En cas de perte ou de vol de ses identifiants ou de toute utilisation non autorisée de son Compte personnel, il appartient au Client de suivre la procédure sur le Site afin que de nouveaux identifiants soient créés.

6.3 – Activation du Compte personnel : En validant la création de son Compte personnel, le Client :

- Reconnaît avoir pu vérifier et modifier, si besoin, les informations qui y sont portées ;
- Garantit avoir fourni des informations exactes, à jour et complètes concernant son identité ainsi que ses coordonnées.

6.4 – Mise à jour du Compte personnel : Le Client s'engage à mettre à jour régulièrement l'ensemble de ses informations personnelles dans son Compte personnel afin de préserver leur exactitude.

ARTICLE 7 – TARIFS

7.1 – Prix : Les Prix applicables sont ceux en vigueur au moment de la passation de la commande. Dans tous les cas, les prix sont exprimés en euros TTC. Sauf indication contraire lors de la commande, les prix ne comprennent pas les éventuels frais de livraison lesquels sont facturés en supplément. Les tarifs des éventuelles éco-participations sont indiqués clairement, distinctement et conformément à la législation en vigueur dans les fiches des Produits. Les éco-participations sont soumises à la TVA.

Les prix tiennent compte des taxes applicables au jour de la commande et tout changement du taux de ces taxes sera automatiquement répercuté sur le prix de vente. Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, en hausse comme en baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente.

7.2 - Frais de livraison : Le montant des frais de livraison est calculé en fonction du poids et de l'encombrement des Produits livrés ainsi que du lieu de livraison et/ou des modalités de livraison choisies par le Client. Le montant des frais de livraison est indiqué au Client préalablement à toute validation et règlement de sa commande. Il est exprimé en euros toutes taxes comprises.

ARTICLE 8 – COMMANDE

Le Client devra lire attentivement les CGV et les accepter, avant de procéder au paiement d'une commande. En validant la commande, le Client déclare expressément accepter les CGV sans restriction, ni réserve.

Avant de valider sa commande, le Client a la possibilité de vérifier le détail de son projet de commande et de corriger d'éventuelles erreurs.

Une fois cette étape validée, le Client ne pourra plus annuler sa commande. La vente sera définitive (sous réserve de l'exercice par le Client consommateur de son éventuel droit de rétractation en cas de commande en ligne).

En cas d'indisponibilité d'un Produit, Champagne Paul Lebrun en informe le Client et peut soit annuler la commande, soit lui proposer une date ultérieure de livraison. Par ailleurs, Champagne Paul Lebrun se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande ou toute livraison en cas de :

- litige existant avec le Client,
- non-paiement total ou partiel d'une commande précédente par le Client,
- refus d'autorisation de paiement par carte bancaire,
- non-paiement ou de paiement partiel.

Le Client sera, le cas échéant, remboursé des sommes qu'il a versées au titre de la commande annulée au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date d'annulation de la commande.

ARTICLE 9 – CONDITIONS DE PAIEMENT

Dans tous les cas, la commande ne pourra être validée et la livraison ne pourra être effectuée qu'après encaissement effectif des sommes dues.

9 – 1. Paiement par carte bancaire

Le Client peut payer ses achats par carte bancaire.

En cas de commande en ligne :

- Seules les cartes bancaires mentionnées sur le Site sont acceptées. Le Client doit indiquer le numéro de sa carte, sa date d'expiration, le nom du porteur de la carte ainsi que le cryptogramme visuel directement dans la zone prévue à cet effet.
- La transmission des informations personnelles et des données bancaires du Client est entièrement sécurisée pour la transmission de vos données de paiement permettant d'assurer la sécurité des transactions. Ces informations sont uniquement accessibles par le partenaire de système de paiement du Crédit Agricole afin qu'il puisse se mettre en relation avec la banque du Client. A aucun moment, Champagne Paul Lebrun, ou tout autre tiers, ne peut accéder aux données bancaires du Client.

Dans tous les cas, le titulaire de la carte bancaire utilisée doit être le Client lui-même ou si le Client est une personne morale, son représentant légal ou salarié bénéficiant d'une délégation. En cas d'utilisation frauduleuse de son moyen de paiement, le Client est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter Champagne Paul Lebrun aux coordonnées indiquées en tête des CGV.

9 – 2. Paiement par chèque

En cas de paiement par chèque, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine.

9 – 3. Paiement par virement

En cas de paiement par virement, celui-ci doit être effectué aux coordonnées bancaires communiquées par Champagne Paul Lebrun.

9 – 4. Paiement en espèces

Le règlement en espèces est accepté uniquement au Domaine.

ARTICLE 10 – LIVRAISON DES PRODUITS

10.1– Modalités de livraison

Les Produits commandés sont livrés selon les modalités prévues dans la commande. Sauf cas particulier ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits commandés seront délivrés en une seule fois.

Conformément aux dispositions des articles L 216-4 et L216-5 du Code de la consommation applicables aux ventes aux consommateurs, la délivrance des Produits s'accompagne de la remise de la notice d'emploi, des instructions d'installation et d'un écrit mentionnant la possibilité de formuler des réserves ainsi que, s'il y a lieu, de la garantie commerciale.

Par ailleurs, :

- **En cas de livraison par transporteur :** Les Produits peuvent être livrés sur le territoire mentionné sur le Site en fonction du type de Produit et du transporteur. Lorsque la commande est expédiée, un e-mail de confirmation d'expédition est envoyé au Client. Les Produits commandés par le Client seront livrés à l'adresse et selon les modalités prévues lors de la commande. Champagne Paul Lebrun n'est pas responsable des erreurs ou imprécisions de saisie éventuelles et des conséquences qui pourraient en résulter (retards, erreurs de livraisons, etc.). Champagne Paul Lebrun se réserve la possibilité de faire supporter au Client les frais liés à la réexpédition d'un Produit résultant d'une information erronée donnée par le Client ou d'une absence du Client lors de la livraison.
- **En cas de livraison au Domaine :** Pour retirer son colis, le Client doit :
 - Se rendre à l'adresse et aux jours et horaires indiqués lors de la commande,
 - Se munir d'une pièce d'identité en cours de validité et du numéro de la commande.

Au moment de la remise du colis, le Client doit vérifier l'état et la conformité des Produits remis par rapport à sa commande et devra signer le bordereau de remise des Produits commandés. La signature de ce bordereau aura pour effet de confirmer la bonne réception de la commande. Toute avarie devra être notifiée sur le bordereau de remise, ce qui permettra d'effectuer une procédure de litige vis-à-vis de la société de transport.

10.2 – Délai de livraison

Le délai de livraison est mentionné au Client aussi exactement que possible avant la validation et le règlement de la commande. Celui-ci peut toutefois évoluer en fonction de la disponibilité des Produits chez le fournisseur de Champagne Paul Lebrun. A défaut d'indication quant à la date de livraison lors

de la commande ou de rendez-vous pour la remise du Produit, le Produit sera livré au plus tard trente jours après la commande.

10.3 – Retard de livraison

En cas de retard de livraison, le Client devra signaler ce retard dans un délai de 8 jours au service clientèle de Champagne Paul Lebrun, par e-mail adressé à Champagne Paul Lebrun. Le cas échéant, Champagne Paul Lebrun se rapprochera alors du service de livraison afin qu'une enquête soit diligentée.

Si les Produits commandés n'ont pas été délivrés dans un délai de 30 jours après la date indicative de livraison, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra notifier à Champagne Paul Lebrun, conformément à l'article L 216-6 du Code de la consommation applicable aux ventes aux consommateurs, :

- Soit la suspension du paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que Champagne Paul Lebrun s'exécute, dans les conditions prévues aux articles 1219 et 1220 code civil (exception d'inexécution),
- Soit la résolution de la vente, après avoir mis Champagne Paul Lebrun en demeure de s'exécuter dans un délai supplémentaire raisonnable non respecté par Champagne Paul Lebrun.

Le Contrat est considéré comme résolu à la réception par Champagne Paul Lebrun de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que Champagne Paul Lebrun ne se soit exécuté entre-temps.

La résolution peut être immédiate si Champagne Paul Lebrun refuse de s'exécuter ou s'il est manifeste qu'il ne pourra pas délivrer les Produits ou si le délai de délivrance non respecté constituait, pour le Client, une condition essentielle de la vente.

En cas de résolution de la vente dans les conditions mentionnées ci-dessus, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du Contrat.

10.4 – Transfert des risques

Tout risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession de ce bien.

Lorsque le Client confie le bien à un transporteur autre que celui proposé par le professionnel, le risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au Client lors de la remise du bien au transporteur.

10.5 – Réceptions – réclamations

Le Client est tenu de vérifier l'état des produits délivrés. Il dispose d'un délai de 3 jours calendaires (hors week-ends et jours fériés) à compter de la délivrance pour formuler par e-mail toutes réserves ou réclamations pour non-conformité, défaut ou vice apparent des Produits délivrés (par exemple colis endommagé déjà ouvert ...), avec tous les justificatifs y afférents. La demande du Client devra être suffisamment précise et accompagner des éléments justificatifs (photos notamment) pour permettre à Champagne Paul Lebrun de l'étudier.

Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, les Produits seront réputés conformes et exempts de tout vice apparent.

Si le Client relève un problème de qualité à l'occasion de la consommation d'un Produit, il peut retourner le Produit, dans les limites prévues par la loi en matière de garanties légales (voir ci-

après article 13 pour les Clients consommateurs), en fournissant les éléments suivants nécessaires pour qu'une analyse soit effectuée :

- **Le bouchon, la bouteille et un reste de vin,**
- **Ainsi que la facture d'achat.**

ARTICLE 11 – DROIT DE RETRACTATION

11.1 – Exercice du droit de rétractation : dès lors que le Client est un consommateur, celui-ci a, dans le cadre d'un contrat conclu à distance, le droit de se rétracter du Contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à condition que le Produit soit intact, dans l'état d'origine. Il ne doit pas avoir été utilisé ou consommé. Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour :

- où le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du(des) Produit(s) ;
- où le Client ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du dernier Produit dans le cas où plusieurs Produits ont été commandés par le Client au moyen d'une seule commande et si ces Produits sont livrés séparément ;
- de la conclusion du Contrat pour les Prestations.

S'agissant de la commande d'une Prestation pleinement exécutée avant la fin du délai de quatorze (14) jours prévu par le Code de la Consommation, si le Client souhaite bénéficier de la Prestation avant l'expiration du délai de rétraction de 14 jours, celui-ci reconnaît et accepte expressément qu'il renonce à l'exercice de son droit de rétractation pour cette commande. Dès lors, aucune demande de rétractation ne sera recevable.

S'agissant de la commande d'une Prestation qui n'est pas pleinement exécutée avant la fin du délai de quatorze (14) jours prévu par le Code de la Consommation, le Client reconnaît et accepte expressément que, dans ce cas, il conserve son droit de rétractation mais que s'il l'exerce, il doit verser à Champagne Paul Lebrun un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation. Ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le Contrat.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à Champagne Paul Lebrun sa décision de rétractation du Contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Le Client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation joint en Annexe 1 aux CGV mais ce n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

11.2 – Exclusion du droit de rétractation : Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé notamment pour les contrats :

« 1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;

3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés. »

11.3 – Effets de la rétractation : En cas de rétractation du Contrat de la part du Client, ce dernier doit renvoyer ou rendre le(s) Produit(s), à Champagne Paul Lebrun sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que le Client ait communiqué sa décision de rétractation du Contrat. Ce délai est réputé respecté si le Client renvoie le(s) Produit(s) avant l'expiration du délai de quatorze jours. Le Client doit prendre en charge les frais directs de renvoi du(des) Produit(s).

Champagne Paul Lebrun remboursera tous les paiements reçus du Client, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client ait choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par Champagne Paul Lebrun). Champagne Paul Lebrun déduira, le cas échéant, la somme que le Client doit verser au professionnel correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation.

Champagne Paul Lebrun procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour la transaction initiale, sauf si le Client accepte expressément l'utilisation d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client. La responsabilité du Client est engagée en cas de dépréciation du(des) Produit(s) résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature et les caractéristiques du(des) Produit(s).

ARTICLE 12 – RESERVE DE PROPRIETE

Le(s) Produit(s) commandé(s) demeure(nt) la propriété de Champagne Paul Lebrun jusqu'au complet encaissement du prix par Champagne Paul Lebrun. En cas d'incident de paiement, le Client s'engage à restituer à Champagne Paul Lebrun le(s) Produit(s) reçu(s) et ce, dès la première demande.

ARTICLE 13 – GARANTIES

Conformément à l'article D.211-2 du Code de la consommation, le Client consommateur est informé, concernant les garanties légales de conformité et des vices cachés, que :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être portée jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

ARTICLE 14 – RESPONSABILITE

D'une manière générale, Champagne Paul Lebrun n'est pas responsable lorsque la mauvaise exécution ou l'inexécution des obligations résultant de la vente est imputable soit au Client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure.

Dans le cas où la responsabilité de Champagne Paul Lebrun serait engagée, il est expressément convenu qu'elle ne serait tenue à réparation que du préjudice direct dont le Client apportera la preuve au sens du nouvel article 1231-4 du Code civil.

Champagne Paul Lebrun n'assume de surcroît aucun engagement, ni responsabilité, de quelque forme que ce soit, en ce qui concerne :

- Les conséquences en cas de défaillance des équipements et/ou réseaux informatiques d'un Client (ordinateur, téléphone etc.) ;
- Les conséquences en cas d'interruption ou de défaillance du réseau Internet et/ou des services d'accès à Internet ;
- En cas de non-respect de la législation du pays, autre que la France, dans lequel les Produits sont délivrés, qu'il appartient au Client de vérifier avant passation de sa commande,

- En cas de mauvaise utilisation, non-respect des conditions de stockage et/ou non-respect des conditions de consignes données par Champagne Paul Lebrun de la part du Client, comme en cas de dégradation normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE

Aucune des Parties ne saurait voir sa responsabilité engagée pour le cas où l'exécution de ses obligations serait retardée, restreinte ou rendue impossible du fait de la survenance d'un cas de force majeure tel que défini au nouvel article 1218 du Code civil (ci-après la « Force Majeure »). La Partie qui subit la Force Majeure devra en notifier la survenance sans délai à l'autre Partie. Dans l'hypothèse de la survenance d'une Force Majeure, si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le Contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux nouveaux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

ARTICLE 16 – RESILIATION

Sauf cas de force majeure, le non-respect par l'une des Parties de l'une quelconque des stipulations du Contrat, et notamment en cas de retard de paiement des sommes dues pour le Client, entraîne quinze jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet, si bon semble à l'autre Partie, la résiliation de plein droit et immédiate du Contrat, aux torts et griefs de la Partie défaillante, sans préjudice de tous autres droits et actions. Conformément à l'article 1225 du Code civil, la mise en demeure devra préciser les termes de la présente clause. La résiliation sera notifiée par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte extrajudiciaire, et prendra effet dès réception de ladite notification.

ARTICLE 17 – DONNEES PERSONNELLES

Champagne Paul Lebrun s'engage à appliquer une politique de confidentialité qui protège les données personnelles de ses clients. Champagne Paul Lebrun ne collecte et n'utilise que les données personnelles nécessaires dans le cadre de son activité de commercialisation de champagne. Champagne Paul Lebrun peut être amené à collecter différentes catégories de données personnelles auprès de ses Clients, notamment :

- information d'identification et de contact (nom, prénom, adresse postale et électronique)
- données d'identification et d'authentification sur notre site (logs techniques, adresse IP, âge)
- données liées aux habitudes et préférence de consommation de champagne ;
- données relatives aux interactions (courriers, mails, sur le site internet ou sur les pages des réseaux sociaux) ;

La collecte et le traitement des données personnelles sont fondés sur ;

- leur nécessité afin d'exécuter le contrat de vente conclu ;
- le consentement au moment où le Client les communique ;
- les obligations légales relatives au commerce, et à celui d'alcool en particulier ;
- l'intérêt légitime à connaître les Clients et leurs préférences afin d'accroître les ventes, personnaliser les communications, optimiser la gestion du risque et, éventuellement, défendre ses intérêts en justice.

Champagne Paul Lebrun met en place les moyens organisationnels, logiciels, techniques et physiques, aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, leur effacement ou leur accès par des tiers non autorisés.

Champagne Paul Lebrun conserve les données personnelles de ses Clients pour la plus longue des durées nécessaires au respect des dispositions légales et réglementaires applicables ou à une autre durée compte tenu des contraintes opérationnelles, de gestion et de la relation clients.

L'accès aux données est limité au personnel de l'exploitation viticole, lequel est soumis à une obligation de confidentialité et ne peut utiliser les données qu'en conformité avec les dispositions contractuelles et la législation applicable.

En dehors du transporteur qui devrait éventuellement livrer les commandes de ses Clients, Champagne Paul Lebrun s'engage à ne pas vendre, louer ni donner accès à des tiers aux données sans le consentement préalable des Clients, à moins d'y être contraint en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre une fraude, exercice des droits de la défense, etc ...). Champagne Paul Lebrun ne transfère pas non plus les données personnelles hors de l'Union Européenne.

Conformément aux dispositions en vigueur de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 et à compter du 25 mai 2018, à celles du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et sur la libre circulation de celles-ci, le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données, ou encore de limitations des traitements opérés sur ces mêmes données. Le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. Pour l'exercice de ses droits, le Client peut s'adresser à Champagne Paul Lebrun par courrier ou par mail.

Le Client peut introduire une réclamation auprès de la CNIL s'il considère que le traitement de données à caractère personnel le concernant constitue une violation à la réglementation. Si le Client souhaite avoir des informations supplémentaires sur ses droits, et plus particulièrement sur ce dernier droit, il peut se diriger sur le site web de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

ARTICLE 18 – OPPOSITION AU DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Si le numéro de téléphone du Client est recueilli à l'occasion de la passation de sa commande, ce dernier est informé que ses coordonnées téléphoniques ne seront utilisées que pour la bonne exécution de ses commandes ou pour le contacter afin de lui proposer de nouveaux services.

Sans préjudice de ce qui précède, conformément aux articles L223-1 et L223-2 du Code de la consommation, le Client est également informé qu'il existe une liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel » sur laquelle il est possible de s'inscrire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.bloctel.gouv.fr/>.

ARTICLE 19 – PROPRIETE INTELLECTUELLE – PROTECTION DES BASES DE DONNEES

Tous les éléments du Site, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, ainsi que les Produits sont protégés par un droit de propriété intellectuelle tel que droit d'auteur, marque ou brevet. Ils sont la propriété exclusive de Champagne Paul Lebrun ou de ses fournisseurs de contenu. Toute reproduction, représentation ou réutilisation, en tout ou partie, sur un quelconque support est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon pouvant engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur. Le Client qui dispose d'un site Internet à titre personnel et qui désire placer, pour un usage personnel, sur son site un lien simple renvoyant directement au Site, doit obligatoirement en demander l'autorisation écrite et préalable à Champagne Paul Lebrun, sans que cette autorisation puisse être considérée comme un accord implicite d'affiliation. Dans tous les cas, tout lien devra être retiré sur simple demande de Champagne Paul Lebrun.

Il est interdit d'extraire et/ou de réutiliser de façon systématique des parties du contenu du site Internet de Champagne Paul Lebrun sans son autorisation écrite et préalable. En particulier, il est interdit d'utiliser un robot d'aspiration de données, ou tout autre outil similaire de collecte ou d'extraction de

données pour extraire (en une ou plusieurs fois), pour réutiliser une partie substantielle du site Internet de Champagne Paul Lebrun sans son autorisation écrite et préalable. Il est interdit de créer et/ou de publier des propres bases de données qui comporteraient des parties substantielles (ex : les prix et les listes de produits) du site Internet de Champagne Paul Lebrun sans son autorisation écrite et préalable.

ARTICLE 20 – NON-VALIDITE PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des CGV sont tenues pour non-valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

ARTICLE 21 – MODIFICATION DU SITE OU DES CONDITIONS DE VENTE

Champagne Paul Lebrun se réserve le droit de faire des changements à son Site, ses procédures et à ses CGV à tout moment. Chaque Client est soumis aux procédures et CGV en vigueur au moment où il commande un Produit, sauf si un changement à ces procédures et conditions est exigé par une autorité administrative ou gouvernementale (dans ce cas, cette modification peut s'appliquer aux commandes antérieures qu'il a effectuées).

ARTICLE 22 – CONVENTION DE PREUVE

En sus des dispositions légales reconnaissant la valeur probante de l'écrit électronique, le Client reconnaît la validité et la force probante des courriers électroniques, des SMS, et des notifications et enregistrements numériques effectués par Champagne Paul Lebrun.

ARTICLE 23 – RECLAMATION

Toute réclamation peut être adressée à Champagne Paul Lebrun par e-mail ou courrier postal.

ARTICLE 24 – MEDIATION

Conformément à l'article L. 612-1 du Code de la consommation, lorsque le Client est un consommateur au sens de l'Article liminaire du Code de la consommation, celui-ci a la faculté d'introduire une demande de résolution amiable par voie de médiation auprès de :

Nom : Centre de médiation des conciliateurs de justice (CM2C)

Adresse : 14 Rue Saint Jean 75017 Paris

E-mail : cm2c@cm2c.net

Site Internet : <https://cm2c.net>

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>.

Tout différend pourra être soumis à un médiateur tel que le Médiateur des entreprises (<https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises>). Le recours à un médiateur est une faculté et non une obligation.

ARTICLE 25 – LOI APPLICABLE - JURIDICTION COMPETENTE

Les ventes du Champagne Paul Lebrun sont soumises à la législation française.
Il est expressément attribué compétence aux tribunaux du domicile du vendeur.

MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION
Articles L. 221-18 et R.221-1 du Code de la consommation

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de la société [nom et adresse]

Je/nous* vous notifie/notifions* par la présente ma/notre* rétractation du contrat portant sur commande ci-dessous :

Commande(s)/reçue(s)* le :

Nom du(des) client(s) :

Adresse du(des) client(s) :

Date :

Signature du(des) client(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

() Rayez la mention inutile*